



FADOQ – Thetford

Assurance auto : réductions ou remises de primes

En cette période de la COVID – 19, l'actualité confirme présentement une importante diminution de véhicules sur les routes (plus de 65%). Il est également constaté que la plupart des assureurs auto offrent actuellement à leurs clients une réduction ou une remise sur la prime d'assurance automobile.

Par ailleurs, le Bureau d'Assurance du Canada (BAC) indique que « les risques de sinistres se trouvent ainsi réduits » et il ajoute que « la plupart des assureurs accordent présentement à leur assurés une réduction ou une remise sur les primes d'assurance automobile.

Sur le tableau comparatif suivant, vous serez à même de constater deux procédures distinctes appliquées par les assureurs :

- certains accordent une réduction ou une remise sans que l'assuré aient besoin de contacter son assureur. C'est le cas pour La Capitale, iA Assurance auto et habitation et la SSQ
- d'autres obligent leurs assurés de communiquer avec leur courtier ou l'agent de l'assureur pour en faire la demande ou de compléter un formulaire en ligne pour effectuer une réclamation.

Nous vous présentons un aperçu des modalités présentement en usage chez différents assureurs :

Intact et Bellairdirect :

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une réduction de prime de 15 % en moyenne. Ceux qui ont garé et remisé leur véhicule ont droit à une réduction de 75 % par mois;
- Les clients doivent contacter leur représentant ou remplir un formulaire en ligne pour se prévaloir de la réduction;
- La réduction est applicable jusqu'au 30 juin inclusivement.

Desjardins:

- Durant la période de confinement, les clients possédant une police d'assurance automobile qui limitent l'utilisation de leur véhicule aux déplacements essentiels ont droit à une remise sur leur prime;
- Les clients qui souhaitent s'en prévaloir doivent en faire la demande sur le site web de Desjardins assurances générales d'ici le 31 mai;
- La remise sera calculée sur une période de trois mois et sera proportionnelle au kilométrage annuel déclaré sur la police d'assurance.

La Capitale:

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise de 20 % de la prime payée;

- La réduction est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur;
- La réduction est applicable depuis le 1er avril 2020, et ce, pour toute la durée du confinement.

iA:

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise de 20 % de la prime payée;
- La remise est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur;
- La remise est applicable depuis le 1er avril 2020, et ce, pour une période initiale de deux mois, qui sera réévaluée en fonction des annonces gouvernementales.

SSQ:

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise de 20 % de la prime payée;
- La réduction est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur;
- La réduction est applicable depuis le 1er avril 2020, et ce, pour toute la durée du confinement.

Promutuel:

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise sur leur prime, qui sera calculée en fonction de la réduction de l'utilisation du véhicule;
- Les clients voulant en bénéficier doivent remplir un formulaire sur le site web de Promutuel avant le 31 mai. Il leur est possible de donner le montant de leur remise à un organisme caritatif choisi par leur société mutuelle en le précisant sur leur formulaire;
- La remise est applicable pour trois mois.

L'Unique:

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise de 20 % de la prime payée;
- La réduction est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur;
- La réduction est applicable depuis le 1er avril 2020, et ce, pour toute la durée du confinement.

TD Assurance:

- Les clients dont les habitudes d'utilisation ont changé ont droit à un ajustement temporaire de leur prime;
- Les clients doivent contacter l'assureur pour discuter des options;
- Les ajustements de primes seront en vigueur jusqu'au 16 juillet 2020.

Aviva Canada:

- Les clients qui ont complètement cessé de conduire ont droit à une réduction de leur prime d'assurance automobile pouvant aller jusqu'à 75 % avec l'ajout d'un avenant à leur police; ceux qui doivent toujours utiliser leur véhicule, mais moins souvent, ont droit à une remise pouvant aller jusqu'à 15 %;
- Les clients doivent contacter leur représentant pour discuter de l'utilisation de leur véhicule et déterminer la réduction à laquelle ils ont droit.

Allstate:

- Tous les clients possédant une police d'assurance automobile ont droit à une remise équivalant à 25 % d'une seule mensualité. Ils recevront un chèque à cet effet au mois de mai;
- La remise est appliquée automatiquement, sans avoir à contacter l'assureur.

RSA:

- Les clients possédant une assurance automobile qui ont réduit l'utilisation de leur véhicule dans les circonstances peuvent obtenir une réduction de leur prime en fonction de leur situation;
- Les clients doivent contacter leur représentant pour en bénéficier;
- La réduction est applicable jusqu'au 30 juin 2020, mais l'assureur indique qu'il réévaluera la mise en place des mesures en fonction de la situation.

Echelon:

- Les clients possédant une assurance automobile qui ont réduit le kilométrage associé à leur police peuvent obtenir une réduction de leur prime pouvant aller jusqu'à 15 %;
- Les clients doivent contacter leur représentant pour savoir comment se prévaloir de cette mesure d'allègement.

Bon nombre de ces assureurs offrent des assouplissements supplémentaires, en proposant notamment le report de paiement et en éliminant les frais pour retards de paiement. Pour vous en prévaloir, contactez votre assureur ou votre représentant.

Pour plus d'informations, il est recommandé de contacter votre assureur ou votre représentant.

Toutefois, certaines grandes organisations ont parfois obtenu des remises plus avantageuses pour leurs membres.

Source : <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/affaires-et-societe/assurance-auto-reduction-prime>

Texte rédigé par : Maurice Boulet, président
FADOQ – Thetford
Le 24 avril 2020